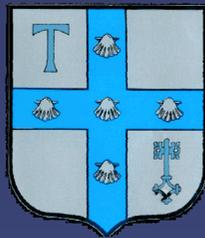


COMMUNE DE PERON



# LE PETIT

# PÉRONNAIS

No 64

Avril - Mai - Juin 2012



## Association Intercommunale des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) du Fort l'Ecluse

La section Intercommunale du Fort l'Ecluse des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP) du collège de Péron a participé samedi 12 Juin 2012 au Challenge de Qualité de Bourg en Bresse, une manifestation sportive mettant en compétition tous les Sapeurs Pompiers et JSP de l'Ain.

Organisé dans le cadre de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Ain, ce rassemblement comportait différentes épreuves sportives notamment un parcours sportif (spécifique aux Sapeurs Pompiers), une épreuve de vitesse (80 mètres), un saut en hauteur et un lancé de poids.

Dix-sept de nos JSP ont participé à cette compétition, et ont obtenu de bons résultats, en particulier, Amélie Kempf, vice championne de l'Ain à l'épreuve du lancé de poids, Damien Jeamonod, champion de l'Ain au saut en hauteur et Julianne Cuinier, championne de l'Ain à l'épreuve de vitesse. Ces deux derniers sont qualifiés pour le Challenge régional qui se déroulera à Riom (Dép. 63) le 2 Juin 2012.

L'équipe d'encadrement, Mr Genevay (Principal du collège) et moi-même présentons nos félicitations à tous nos JSP et nous souhaitons bonne chance à nos deux champions !

Lieutenant Pascal Cuinier

Président de l'association



# **NOUVEAU** **L'ACCUEIL JEUNES** **ADO**

DE PERON OUVRE SES PORTES POUR LE MOIS DE JUILLET -  
MAISON DES ASSOCIATIONS



DU 6 AU 13 JUILLET :  
**GRAPH, STREET DANCE, HIP HOP**, TOUTE UNE SEMAINE AVEC DES  
INTERVENANTS PROFESSIONNELS !  
**VENDREDI 6** SERA CONSACRE A UNE DEMONSTRATION DES PROS AFIN  
DE CHOISIR VOS ACTIVITES DE LA SEMAINE. MAX 20 PLACES

DU 16 AU 19 JUILLET : CAMP « LE PUY DU FOU » EN VENDEE.



11 PLACES (250€)



DU 23 AU 27 JUILLET : SEMAINE SPORTIVE ACCROBRANCHE, SPORTS COLLECTIFS, ACQUA PARC  
...

LA DERNIERE SEMAINE SERA ORGANISEE CONJOINTEMENT AVEC L'ACCUEIL JEUNES DE ST GENIS ET DU CENTRE  
DE ROSTORDEN DANS LE FINISTERE. Randonnée avec bivouac...

MODALITES D'INSCRIPTIONS :

- Adhésion de 20€ euros par année scolaire à Familles Rurales.
- Activités ouvertes à tous les jeunes de 11 ans (déjà collégien) à 17 ans
- Le jeune s'inscrit à la journée ou à la semaine : 18 €/j repas inclus ou 14€/j sans repas. Possibilité de pique ni-quer aux alentours mais les jeunes ne seront plus sous la responsabilité de l'équipe de 12h à 13h45, heure à laquelle ils doivent être revenus. Forfait 5j avec repas 80€ et 65€ sans repas. Horaires d'ouverture : De 8h à 18h. (8h à 10h temps d'accueil - 12h à 13h45 temps méridien - 17h à 18h Départ) .
- Le formulaire d'inscription est à demander au bureau de l'accueil jeunes situé derrière l'école à partir du 6 juin les lundis et mardis de 16h30 à 18h et le mercredi journée.
- Aucune inscription ne sera validée sans l'ensemble des éléments demandés et son règlement.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : 0684002845

# Le Carnet communal

## Naissances

- Alessia DALMAZ VAUTIER, née le 9 décembre 2011.
- Chiara EMERY, née le 9 mars 2012.
- Johan GIROD, né le 30 mars 2012.



## Décès

- Chantal CARMINATI épouse GROS, le 5 mai 2012.



## Mariage

- Dörte WEIN et Stéphane PETIT, le 5 mai 2012.

## ELECTIONS LEGISLATIVES 2012

Elections Législatives : 1<sup>er</sup> tour le 10 juin et 2<sup>ème</sup> tour le 17 juin 2012

## Règles de bon voisinage

- L'usage des tondeuses et autres engins à moteur est autorisé du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- Les feux de branchages, d'herbes et de feuilles sont strictement interdits par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Ayez recours aux déchetteries et au compostage.
- L'élagage et la destruction des espèces végétales nuisibles sont obligatoires
- La divagation des chiens est interdite : Attention, si votre animal est capturé, il peut être euthanasié au bout de huit jours.
- Le dépôt de carcasses de voitures est interdit y compris sur les terrains privés. En cas d'infraction, la carcasse peut être enlevée aux frais du propriétaire du terrain.

Le 20 juin à partir de 19h00 « FESTIVAL DES ARTS DE LA RUE »

Salle Champ Fontaine

Pour les petits et les grands Venez nombreux!!

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de **16 ans, soit : pour ceux nés en avril, mai, juin 1996, venir avant le 15 juin 2012.**

Pour toutes questions relatives au service national, téléphonez au **04.37.27.25.58 BSN de Lyon**, internet [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

La vie communale est, comme pour beaucoup, un éternel recommencement. Je commencerai donc, dans cet article à vous parler des impôts communaux qui, comme les années précédentes et comme promis, n'ont pas vu leurs taux évoluer. Vous trouverez, à l'intérieur du journal, une explication plus détaillée des choix fait par le Conseil Municipal lors du vote du budget 2012.

Sans rentrer dans les détails, les principales décisions du Conseil se portent sur la voirie et la Maison des Sociétés :

-Avec la budgétisation des travaux rue de la Vie de l'Etraz – route de Saint-Jean pour la réalisation de travaux de sécurisation et d'embellissement, le début des opérations étant prévu fin mai-début juin.

-Avec la mise en réserve de la somme nécessaire pour réaliser là aussi des travaux de sécurisation et d'embellissement rue de l'Ancienne Fruitière à Feigères. Nous pensions attaquer les travaux cette année, mais la maîtrise d'ouvrage ayant pris du retard dans l'élaboration du dossier, nous ne ferons que l'appel d'offre cette année pour un démarrage des ouvrages dès les beaux jours 2013.

-Enfin, pour le fil rouge de notre mandat, le début des travaux du bâtiment des associations. Nous sommes actuellement entre les deux séances de Commission d'Appel d'Offre. La première réunion de la commission nous permettant d'être sûr de réaliser l'ouvrage à un prix beaucoup moins élevé que les estimations du bureau d'architecture.

L'année passée, à la même époque, nous vous présentions le résultat du concours pour cette Maison des Sociétés. Force est de constater qu'il a fallu plus d'un an pour arriver à l'appel d'offre sans avoir l'impression d'avoir perdu du temps, ni de notre part, ni de la part de l'ingénierie. Les délais légaux d'instruction du Permis de Construire (plus de six mois pour passer devant les commissions accessibilité et sécurité) et les délais légaux de recours du choix de l'architecte, du Permis de Construire entraînent de tels reports. Cette inertie administrative pourrait, comme d'habitude, prêter à sourire si dans le même temps, l'administration ne nous demandait pas de créer de l'activité pour épauler ou remplacer les investissements privés.

Autre point qui pose problème : la boulangerie. Celle-ci est fermée sans que nous n'ayons aucune nouvelle de Lilian, le patron. Les locaux n'étant pas communaux, nous n'avons aucun moyen d'intervenir. Le seul point sur lequel nous pouvons réagir, c'est le Relais Poste Commerçant qui sera déplacé d'ici début juin à Intermarché.

Il est très difficile de travailler sur une quelconque solution pour le devenir de ce commerce quand on ne connaît absolument pas les intentions de son propriétaire.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et, si en début d'article je vous parlai d'un éternel recommencement, cela est beaucoup moins vrai pour le printemps que nous venons de passer, qui cette année ressemblait plus à un automne mais qui, pour rester optimiste, nous aura permis de remplir, tout ou partie, nos nappes phréatiques qui en avaient bien besoin.

ARMAND Christian

# Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

MARS 2012

Absents excusés : Caretti Brigitte (pouvoir à Millet Eric), Grand Corinne (pouvoir à Moutton Gérard), Duchamp Lilian  
Absents : Boutin Thierry

## DELIBERATIONS

### REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Deux erreurs sur le PLU ont été signalées, elles seront corrigées par une procédure simplifiée.  
Approuvée à l'unanimité.

### AVENANT 1 AU MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE DE LA MAISON DES SOCIETES

Le montant prévisionnel des travaux de 3 049 800 €a été arrêté à 3 142 011 €, ce qui engendre une variation du coût de la mission de maîtrise d'œuvre, passant de 392 749 TTC à 404 626 TTC (+ 3,02 %).

Approuvée à l'unanimité.

### AVENANT 1 POUR LA TELETRANSMISSION DES ACTES BUDGETAIRES

Approuvé à l'unanimité.

### TELETRANSMISSION DES DONNEES DE L'ETAT CIVIL ET DES AVIS ELECTORAUX AUX SERVICES DE L'INSEE

Approuvée à l'unanimité.

### CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL POUR L'AMENAGEMENT DE LA VIE DE L'ETRAZ ET DE LA ROUTE DE SAINT JEAN

Le Conseil Général de l'Ain, préalablement au transfert de domanialité, s'est engagé à effectuer les travaux de remise en état de la chaussée après la réalisation par la commune de travaux d'aménagements de sécurité.

Approuvée à l'unanimité.

### PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS COMMUNAUX

Rapport du cabinet Dekra pour la mise en place d'un plan communal de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Avis favorable du Conseil Général.

Approuvée à l'unanimité.

### REFECTION DES BERGES DU RUISSEAU JOUXTANT LE CHEMIN DE CORNELLY

Approuvée à l'unanimité.

### DESIGNATION DE 2 REPRESENTANTS SUPPLEMENTAIRES POUR LE PARC NATUREL DU HAUT JURA SUITE A L'AUNGMNTATION DE LA POPULATION DE PERON

Titulaire: Girod Claude et Piberne Olivier.

Suppléants : Armand Christian et Gigi Dominique

Approuvée à l'unanimité.

### CONVENTION POUR LE RECRUTEMENT D'UN

### AGENT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Approuvée à l'unanimité.

### MOTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DES CLES DE REPARTITION RELATIVES A LA COMPENSATION FINANCIERE FRANCO-GENEVOISE

Le Président du Conseil Général de Haute Savoie a proposé fin 2011 de revoir les taux actuels de répartition de 24% pour l'Ain et 76% pour la Haute-Savoie et de la passer à 20% et 80%. Le président de la CCPG est intervenu auprès du ministre pour maintenir les taux actuels, un accord a été conclu pour le maintien des taux de 24% et 76% pour l'année 2012.

Approuvée à l'unanimité.

### ECOLE

Divers travaux de maintenance sont à voir avec l'architecte ou avec le personnel communal.

Compte rendu du conseil d'école :

Les effectifs en cour d'année restent stables

Suite au refus du directeur d'école d'inscrire les enfants dans Base Elèves, l'inspection académique lui refuse le droit d'exercer le poste de directeur d'école pour les années suivantes. Un courrier de la part des représentants des parents d'élèves et de la commune sera fait pour essayer d'infléchir cette décision.

Un nouveau règlement de la cantine écrit conjointement par les représentants des parents d'élèves et par le personnel de la cantine a été envoyé aux parents.

### VOIRIE

-Une réunion a été organisée en Sous-Préfecture sur l'état de la voie ferrée. Les résultats sont très inquiétants. Cette dernière pourrait être fermée pour des raisons de sécurité. RFF qui doit l'entretien de la voie n'a pas les moyens de l'entretenir correctement d'autant plus que le tonnage transitant est relativement faible. La seule solution semble une mise en commun des moyens de toutes les entités intéressées pour un bon fonctionnement de la voie (CCPG pour les communes gessiennes, Région, Etat et plus surprenant, les utilisateurs, Sidepage, entreprises) avec une mixité du trafic entre le fret et les passagers.

-Compte-rendu des réunions avec les riverains des routes de Saint Jean, de la Vie de l'Etraz et avec le SIEA pour l'éclairage public :

Le projet a été présenté par le bureau Ducret Gros Géomètres, ainsi que par la CCPG, pour les travaux de branchements d'eau potable aux riverains. Il n'y a pas eu de remarque particulière des riverains sur ce projet.

En ce qui concerne la réunion avec le SIEA, le bureau Ducret Gros était également présent. Le plan de piquetage du réseau éclairage public et enfouissement du réseau électrique, ainsi que du positionnement des candélabres a été approuvé.

Compte-rendu de la réunion avec GDF pour Pré Munny :

La réunion concernait le raccordement en gaz de la zone de Pré Munny afin de raccorder les différents bâtiments situés sur cette zone.

-Présentation du projet de renouvellement du réseau d'eau potable et mise en séparatif du réseau d'eaux usées. Pas de remarque particulière si ce n'est un rappel par la CCPG du contexte étroit de la rue de l'ancienne fruitière et une demande de compréhension des riverains pour les quelques désagréments qui seront liés au chantier.

### **BUDGET**

Réalisation de l'investissement :

Berrod-Gauvin notaires	Acquisition parcelles maison des sociétés	63 900,00
Berrod-Gauvin notaires	Acquisition parcelle Grand Rue	20 000,00
Ducret-Gros géomètres	Vie de l'Etraz-St Antoine	6 510,96

Compte-rendu de la commission des impôts directs du 16 janvier 2012 : vérification des permis en cours (2009-2010) pour voir s'ils sont terminés.

Courrier de M. Miens concernant son indemnité de Conseil du comptable du Trésor : ce dernier conteste le refus, sur des manières de forme, de la commune de lui verser des indemnités de Conseil. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, réitère son refus. Un courrier dans ce sens sera fait avec copie à la Sous-Préfecture.

Curage des fossés : un devis de 7259,00 € est proposé au Conseil Municipal, sans attendre le vote du budget, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette demande.

### **BATIMENTS COMMUNAUX**

Compte-rendu des réunions avec les bailleurs sociaux pour la rénovation de l'ancienne mairie : 3 bailleurs, Dynacité, Semcoda, Solar ont été consultés, ils devront rendre un avant-projet pour la fin avril.

Point sur la reprise des arcades résidence de l'Etraz : la société Electronic Concept a fait par, verbalement, de son souhait de quitter Péron dans l'été.

Vu les problèmes de la chaudière de l'église dus à un âge certain et un froid inhabituel, des devis pour le passage du chauffage au gaz ont été demandés à des chauffagistes et seront proposés au budget 2012.

Suite à l'étude du SIEA pour les réductions de consommation d'énergie dans les bâtiments, des devis seront demandés à des électriciens pour être proposés au budget 2012.

### **CONTENTIEUX**

Le Tribunal Administratif de Lyon décide que la requête de M. Chapuis est rejetée sans que la commune bénéficie de dommages.

### **AMENAGEMENT FONCIER**

Onze requêtes ont été déposées devant la CDAF sans connaître leur date d'instruction.

Lecture des différents courriers envoyés ou reçus suite à l'arrachage d'une haie par le GFA du Sauvage, arrachage non autorisée par le PLU et l'Aménagement Foncier.

### **FIBRE OPTIQUE**

M. Eric Millet présente au Conseil Municipal le coût de fonctionnement et d'équipement pour « passer » à la fibre optique dans les bâtiments communaux de la Mairie, Ecole, Bibliothèque et Voirie. Les sommes demandées seront présentées au budget 2012, pour, en cas de vote positif, équiper ces bâtiments pour le mois de septembre.

## **COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

### **CCPG**

Conseils Communautaires :

- les taux d'imposition sont inchangés
- la gestion des crèches intercommunales reste inchangée
- discussion animée pour la prolongation d'une route depuis Saint Genis en direction de la RD 1005
- motion relative à la demande d'abrogation du Permis de Recherche M 615-Gex pour le gaz de schiste
- motion en faveur du maintien des clés de répartition relatives à la compensation financière Franco-Genevoise.

Compte-rendu de la réunion concernant les boues des stations d'épuration : la quantité de boue des principales stations du Pays de Gex a augmenté de 30 %. Cette augmentation est due en partie à la sécheresse (manque de dissolution). Les différentes substances qui composent les boues restent dans les normes de pollution. Débat sur le label suisse garanti qui pourrait poser problèmes dans l'avenir, en effet, l'épandage des boues reste interdit pour ce label.

Compte-rendu de la réunion sur la desserte des pâturages : proposition d'aménagement et de remise en état des différentes dessertes dans le cadre de la Réserve Naturelle. Proposition faite principalement par les agriculteurs concernés.

### **SCOT**

Le SCOT retient pour l'avenir un scénario de développement, pour les années allant de 2011 à 2030, de + 25 000 habitants sur le Pays de Gex.

### **SIVOS**

Point sur la création d'un centre médico-scolaire.

### **ASA**

La commune de Thoiry demande que soit pris en compte les montées pour accéder à la route forestière, même de manière symbolique. Cette proposition qui doit être entérinée par toutes les communes de l'ASA, pour la mi-avril, entraîne une modification de la clé de répartition de 15% pour les communes qui n'ont pas de routes d'accès.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette modification de la clé de répartition.

### **« PETITES » COMMUNES DU PAYS DE GEX**

Vu les craintes au sujet du développement des petites communes et de leur représentation au sein de la future assemblée communautaire, elles ont décidé de se regrouper dans un collectif, sans but politique. A priori les 19 communes de moins de 2 500 habitants semblent volontaires pour adhérer à ce collectif.

## **COMMISSIONS COMMUNALES**

### **URBANISME**

#### **Déclarations préalables**

-Collombet Yvan, Chemin de chez Crédy à Logras. Démolition d'un avant-toit et reconstruction à l'identique – Avis favorable

-Moutton Jean-Luc, Chemin de la Louye à Logras. Réalisation d'une isolation extérieure – Avis favorable

-Persijn Ulrike, Chemin de la Polaille. Réalisation d'un mur de soutènement sur le chemin d'accès au lotissement - Avis favorable

-SCI Caroline, ZA Pré Munny. Mise en conformité de son

bâtiment – Avis favorable

-Nadjafi Mohammed, Chemin de la Pierre à Niton à Feigères  
Construction d'une piscine enterrée - Avis favorable

-Calamand Julien, SCP Ducret, Gros, sur l'Annaz. Détachement d'une parcelle – Avis favorable

-Landecy Roland, Route de Lyon à Logras. Pose d'une clôture – Avis favorable

-Moutton Gérard, Route de Pougny à Logras. Isolation extérieur finition crépi – Avis favorable

-Thoenes Martin, Chemin des Marais. Construction d'une véranda – Avis favorable

-Rocchi Patrick, Chemin de Martenand. Pose de panneaux solaires – Avis favorable

-Painco de Barros Lisbet, 115, Rue du Mail. Pose d'un gril-lage avec haie et portail – Avis favorable

#### Permis de Construire

-Suray François, 21, Route de Lyon à Logras. Création de 4 velux – Avis favorable

-Delattre Sylvain, Rue du Mail. Construction d'un bâtiment artisanal avec logement de surveillance - Avis favorable

-Gander et Leney, Pré Bochon, Construction d'une villa – Avis favorable

-SC CV des deux Chevaliers, lotissement « les Boutons d'Or » Vie de l'Etraz. Construction de deux villas jumelées - Avis favorable

-Immo'bile – 38, Route de Pougny. Construction d'un immeuble – A revoir

-Persijn Ulrike, Chemin de la Polaille. Construction d'une véranda - Avis favorable

#### Permis de Construire modificatifs

-Liemans Jean-Marc, Rue du Paruthiol. Modification de façade pour bordage en bois – Avis favorable

#### Permis de démolir

-Immo'bile, Turchi Jean – 38, Route de Pougny – Avis favorable

#### COURRIERS

Des habitants de la Vie de l'Etraz concernant les nuisances causées par M. Vuailat.

Association des Paralysés de France pour l'organisation d'une réunion.

AVRIL 2012

Absents : Grand Corinne, Boutin Thierry, Duchamp Lilian, Piberne Olivier

#### DELIBERATIONS

##### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011

Le compte de gestion pour l'exercice 2011 dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

Approuvée à l'unanimité.

##### APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Approuvée à l'unanimité.

Le Compte administratif 2011, dans son intégralité, est con-

sultable sur demande auprès du service finances de la mairie.

#### BUDGET PRIMITIF 2012

#### VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2012 ET DES 4 TAXES DIRECTES LOCALES

Taxe d'habitation	13,36 %
Taxe foncière (bâti)	11,92 %
Taxe foncière (non bâti)	47,14 %
CFE	18,74 %

Approuvée à l'unanimité

#### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012

Le Conseil municipal adopte dans son ensemble le budget primitif 2012 avec reprise des résultats de l'année 2011, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 2 142 695,00

Section d'investissement : 2 268 871,00

Approuvée à l'unanimité

Le budget primitif 2012, dans son intégralité, est consultable sur demande auprès du service finances de la mairie.

#### PROGRAMME TRAVAUX FORESTIERS

Travaux d'investissement :

Intervention sylvicole en futaie jardinée, dégagement en semis naturels résineux, nettoyage, dépressage résineux, dans parcelles 18-25.

Travaux susceptibles d'être subventionnés à 30 % par la Région. Pour un montant arrêté de 12 332,82 €TTC.

Travaux d'entretien :

- entretien parcellaire, débroussaillage et mise en peinture des liserés (parcelles 29p-30p-31p), débroussaillage seulement (parcelles 52 à 61)

- entretien périmètre : peinture des bornes et repères, peinture liserés, débroussaillage (parcelles 3-5)

Pour un montant arrêté de 4 846,03 €TTC.

Approuvée à l'unanimité

#### PROGRAMME COUPE DE BOIS 2012

Sont désignés pour le partage sur pied des bois d'affouage, comme garants de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables aux bois vendus en bloc et sur pied : GIROD Claude, LEVRIER Bernard et PIBERNE Olivier.

Approuvée à l'unanimité

#### FINANCEMENT DE PERTE D'EXPLOITATION

Suite à l'acquisition des terrains de M. Calamand pour la construction de la maison des sociétés, il y a lieu de verser au GAEC Bennato une indemnité correspondante à la surface exploitée sur ces terrains, soit 1540,47 pour une surface de 1907 m<sup>2</sup>. L'indemnité est fixée par la Chambre d'Agriculture au tarif de 8078 €/hectare.

Approuvée à l'unanimité

#### VERSEMENT D'UNE GRATIFICATION (PRIME) AUX STAGIAIRES REVALORISATION DU MONTANT

Les différents services municipaux employant régulièrement des stagiaires, il est décidé de leur verser une rémunération s'élevant à 12,5% du plafond horaire de la sécurité sociale quelle que soit la durée du stage.

La loi n'impose le versement d'une gratification que pour les stages d'une durée supérieure à 6 mois.

## ECOLE

Point sur le projet de réfection des sanitaires de l'école maternelle : les travaux devraient être faits pendant les vacances d'été, une réunion avec l'économiste est organisée le 10 avril 2012.

## VOIRIE

Compte-rendu de la réunion de réception de la pose de la fibre optique : un contrôle des réseaux de fibre optique a été réalisé sur l'ensemble de la commune avec le bureau SAFEGE, le Conseil Général et l'entreprise GRANIOU, quelques retouches au niveau des enrobés sont à planifier.

Travaux Vie de l'Etraz – route de Saint Jean : les travaux communaux commenceront début mai.

## BUDGET

Réalisation de l'investissement :

Ets CERA	Travaux voirie Collège et Rue Mollard	19 898,61
Ets CERA	Groupe scolaire 3 <sup>ème</sup> tranche	55 716,18
Batiplus	Création bureau accueil mairie	22 006,40
CAILLAUD ingénierie	Maison des sociétés	9 198,97

## COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

### SCOT

L'Assemblée a refusé une modification simplifiée du SCOT tant que les communes ne connaissent pas le pourcentage d'évolution de la population qui leur serait concédé. Les études seront donc faites et présentées avant une prise de décision.

Compte-rendu de la réunion avec le service Aménagement du Territoire : une proposition a été faite par la CCPG concernant les corridors écologistes et la tache urbaine. En fonction de la discussion, une proposition officielle sera présentée à la commune.

### SIVOS

Vote du budget lors de l'assemblée syndicale du 3 avril.

### PNR

Compte-rendu de l'association syndicale : bilan de l'année 2011, programmation et prévisions financières des activités 2012, augmentation de la cotisation 2012 (de 2.76 € à 2.82 € par habitant).

### « PETITES » COMMUNES DU PAYS DE GEX

Les communes de moins de 3 000 habitants se sont fédérées pour faire plus de poids devant les « grosses communes » et pour défendre leurs intérêts et leur représentativité à la CCPG.

## COMMISSIONS COMMUNALES

### URBANISME

Présentation du PC de l'ancienne ferme Blanc.

Compte-rendu de la réunion avec M. Cerutti pour les Résidences de l'Etraz.

Compte-rendu de la réunion avec la SAFER concernant les terrains de la SCI Familand.

### Déclarations préalables

-Julliard Huguette sur l'Annaz, division de parcelle vendue à la Commune – Avis favorable

-Vuichard Raymonde sur l'Annaz, division de parcelle vendue à la Commune – Avis favorable

-Mourier Alexandre 243, Route de Lyon. Création d'un mur de soutènement – à revoir plan plus précis

-Foncia Immobilier Rue de Bruel à Logras. Création d'un mur en limite de propriété abri fermé pour local poubelle - Avis favorable

-Persijn Ulrik 119, Chemin de la Polaille. Construction d'une piscine – à revoir plus de précisions

-Sthioul Danilo – 2039, Route de Lyon. Construction d'un abri de jardin – Avis favorable

-Bourquin Gilles Route de l'ancienne Fruitière à Feigères. Construction d'un abri voiture – à revoir hauteur

-M. Mourier Alexandre 243, Route de Lyon. Création d'un mur de soutènement – Avis favorable

-Persijn Ulrik 119, Chemin de la Polaille. Construction d'une piscine – Avis favorable

-Bourquin Gilles Route de l'ancienne Fruitière à Feigères. Construction d'un abri voiture – Avis favorable

-Bar-Rout Youssef 40, Impasse des Mésanges. Construction d'une piscine – Avis favorable

-Pereira Guedes Fernando 156, Rue des Corneilles. Création d'un mur de soutènement – Avis favorable

-GAEC des Genevray Lieudit « au Closet ». Pose d'un abri démontable pour chevaux – Avis favorable

### Permis de Construire

-Perrière Roland 230, Vie de l'Etraz. Transformation d'un ancien atelier de menuiserie en logement + garage - Avis favorable

-Mommsen Dona et Rémi 77, Impasse du Clos du Crêt. Construction et rénovation maison existante - Construction d'un ascenseur extérieur – Avis favorable

-Gouverneur Virgile 2230, Rue du Paruthiol. Démolition d'un garage – construction d'une maison d'habitation - Avis favorable

-Talboys-Cotton Darren 187, Rue du Marquisat à Logras. Construction d'une annexe d'un abri de jardin de piscine - Avis favorable

-Maltonti Eric 104, Route de Choudans à Feigères. Construction d'une villa – à revoir côtes limites de propriété

### Permis de Construire Modificatif

-Vuailat Josiane – Modification du nombre de logements et de l'aspect des façades Sud-Est Nord-Est - Avis favorable

### SOCIETES

Compte-rendu de la réunion de préparation de la Foire de Printemps : dernières mises au point pour cette manifestation. Validation des plans de la maison des sociétés, après prise en compte des dernières modifications demandées par les associations.

### SOCIAL

Compte-rendu de la réunion concernant le CLSH :

- la fréquentation du Centre de Loisirs est toujours en hausse malgré la création d'un centre de loisirs à Collonges

- une augmentation des tarifs de 2% est prévue, ceux-ci n'avaient pas été augmentés depuis la création du centre, il y a 7 ans.

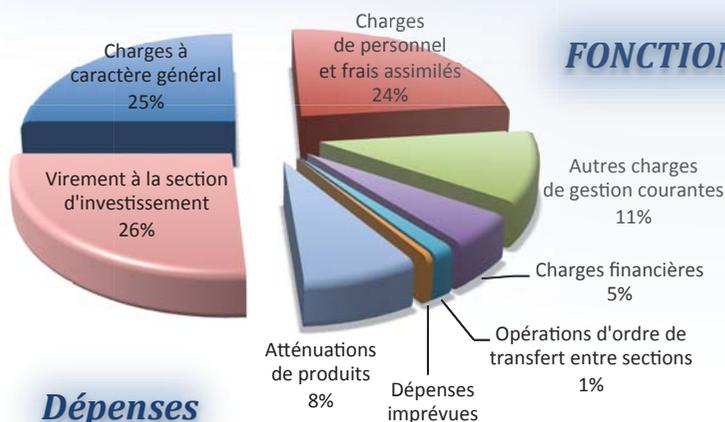
*Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante :*

<http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/>

# BUDGET PRIMITIF 2012



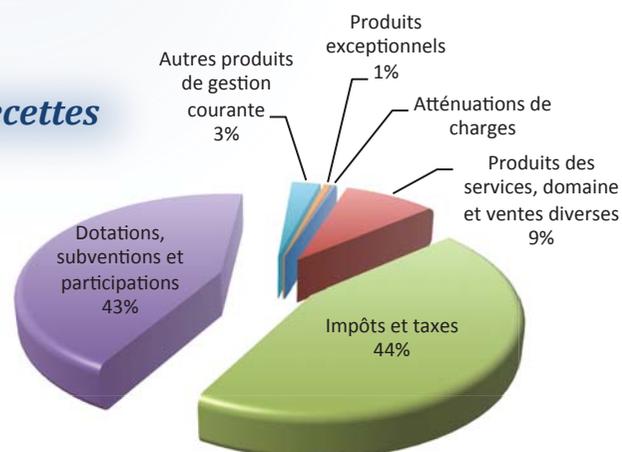
## FONCTIONNEMENT



### Dépenses

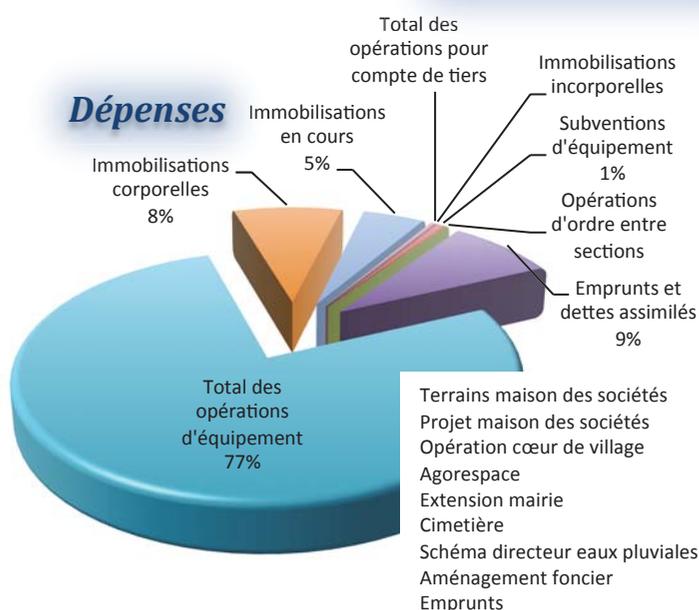
Charges à caractère général	524 960 €
Charges de personnel et frais assimilés	505 494 €
Autres charges de gestion courantes	240 268 €
Charges financières	104 500 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 227 €
Dépenses imprévues	10 000 €
Atténuations de produits	165 000 €
Virement à la section d'investissement	561 246 €
<b>Total</b>	<b>2 142 695 €</b>

### Recettes



Atténuations de charges	7 000 €
Produits des services, domaine et ventes diverses	187 340 €
Impôts et taxes	950 004 €
Dotations, subventions et participations	927 141 €
Autres produits de gestion courante	57 170 €
Produits exceptionnels	14 040 €
<b>Total</b>	<b>2 142 695 €</b>

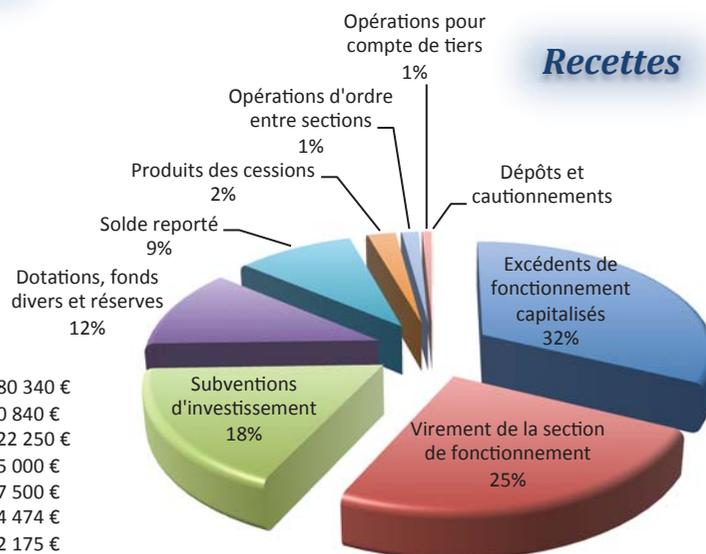
## INVESTISSEMENT



Immobilisations incorporelles	1 350 €
Subventions d'équipement	14 700 €
Opérations d'ordre entre sections	1 060 €
Emprunts et dettes assimilés	191 111 €
Total des opérations d'équipement	1 755 696 €
Immobilisations corporelles	189 854 €
Immobilisations en cours	107 700 €
Total des opérations pour compte de tiers	7 400 €
<b>Total</b>	<b>2 268 871 €</b>

Terrains maison des sociétés	380 340 €
Projet maison des sociétés	80 840 €
Opération cœur de village	222 250 €
Agorespace	85 000 €
Extension mairie	27 500 €
Cimetière	14 474 €
Schéma directeur eaux pluviales	32 175 €
Aménagement foncier	142 008 €
Emprunts	184 516 €

### Recettes



Excédents de fonctionnement capitalisés	731 253 €
Virement de la section de fonctionnement	561 246 €
Subventions d'investissement	397 904 €
Dotations, fonds divers et réserves	263 000 €
Solde reporté	214 416 €
Produits des cessions	51 960 €
Opérations d'ordre entre sections	31 227 €
Opérations pour compte de tiers	17 434 €
Dépôts et cautionnements	430 €
<b>Total</b>	<b>2 268 871 €</b>

## CCAS

Le 25 février s'est déroulé le traditionnel repas du C.C.A.S, qui est attendu avec impatience par nos anciens.

Nous essayons, comme chaque année, de les satisfaire et de les amuser.

Après un succulent repas apprécié par tous les convives, nous leur avons concocté quelques divertissements en guise de digestion dont un petit loto gratuit, organisé depuis trois années consécutives et qui obtient l'approbation de tous les convives. Ces divertissements se déroulent dans un état d'esprit familial.

Il y a encore malheureusement quelques anciens qui hésitent encore pour venir nous rejoindre, alors si vous avez 70 ans et plus, n'hésitez plus, rejoignez nous, vous ne le regretterez pas.



Le voyage en Franche-Comté se déroulera le 18 septembre  
N'oubliez pas de vous inscrire !!!

**La Cimade**  
L'humanité passe par l'autre

La Cimade apporte une écoute fraternelle et une assistance juridique aux étrangers du Pays de Gex.

Les deux permanences hebdomadaires de la Cimade du Pays de Gex :

LES MERCREDIS DE 14h A 16h30

28 rue de Pouilly 01630 Saint-Genis, sonnez à l'interphone « permanences » »

LES VENDREDIS DE 9h A 12h

Maison St-Pierre, 11 rue de Genève 01210 Ferney-Voltaire

Mail: [paysdegex@lacimade.org](mailto:paysdegex@lacimade.org) Tél. urgence : 06 70 09 38 98

LA CANICULE (où est-elle me direz-vous!)

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

... Il fait chaud

... La nuit, la température ne descend pas ou très peu,

... Cela dure depuis plusieurs jours.

COMPRENDRE ET AGIR :

Personne âgée :

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes

Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur

Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe ...)

Je bois environ 1,5 litre d'eau par jour, je ne consomme pas d'alcool

Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte :

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses

Je ne reste pas en plein soleil

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur

Je ne consomme pas d'alcool

Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même

Je prends des nouvelles de mon entourage.



## **OPERATION 10 DE CONDUITE .**

Le collège de Péron et son proviseur ont accueilli la piste de « 10 de conduite » du 5 au 9 décembre 2011. Cette opération, animée par la Gendarmerie Nationale est un outil pédagogique qui vise une action de prévention et de sensibilisation à la conduite automobile. Cette épreuve s'adressait aux adolescents des classes de 3<sup>ème</sup> et se déroulait en 2 temps : une partie théorique traitant du code de la route, de la vitesse, de l'alcool et de la drogue au volant ! Une deuxième partie pratique avec de véritables voitures évoluant sur un circuit sécurisé, mis à disposition par la mairie de Péron.

154 élèves ont pris part à cette épreuve. Les 10 premiers ont reçu une récompense et, le 1<sup>er</sup>, Antonin Fillion Robin de Farges a été retenu pour participer à la finale régionale.

Celle-ci a eu lieu le 4 avril 2012 à Bron (69) et réunissait les 12 finalistes des 12 départements de la caisse régionale de Groupama Rhone-Alpes Auvergne. Antonin remporta cette finale ! C'est en présence de monsieur Genevay Principal du collège et des organisateurs, qu'il reçut félicitations et encouragements ainsi qu'en récompense un stage sur circuit. A travers ce challenge c'est une belle distinction pour le collège de Péron et une satisfaction pour la caisse locale d'assurances mutuelles agricoles de Péron .

La Présidente :F. CHARVET-PRODON.



## **BOULES DE PERON**

**Samedi 14 juillet 2012**

== BAL CHAMPETRE ==

Salle Champ Fontaine

ORCHESTRE FEELIN

Feux d'artifice pirotechnique

Repas à partir de 20 h

Menu (14 euros)

Terrine de campagne & salade Piémontaise

.....

Suprême de volaille sauce champignons

.....

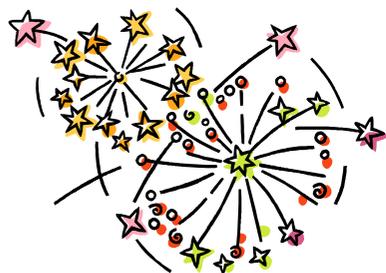
Gratin de pâtes

.....

Fromage

.....

Dessert





## Quoi de neuf au Sou....

Après le succès de notre loto (un grand merci d'ailleurs à tous les habitants du village pour leur participation lors de notre tournée des lots), nous avons enchaîné sur un repas dansant. Malheureusement, nous n'avons pas rencontré la même réussite ! Nous pensons que nos

différentes manifestations ont pour but de récolter de l'argent pour aider et améliorer la vie scolaire de nos enfants mais cela peut être également le moyen de partager un moment convivial et de pouvoir se rencontrer dans d'autres lieux que le sein de l'école.

Mais il ne faut pas s'attarder sur les échecs et c'est pour cela que nous sommes tous repartis avec entrain à l'organisation de la foire aux plantons. Et c'est donc dès 5h30 du matin que le dimanche 13 mai, toute l'équipe s'est donnée rendez-vous (un rappel, sur l'ensemble de la journée ce n'est pas moins de 30 bénévoles qui se sont investis et qui ont donné un peu de leur temps). La bise a transi les clients du matin mais la fin de matinée et le soleil de l'après-midi ont fait que cette journée a été un succès.



L'occasion pour nous de remercier le comité des fêtes et toutes les autres associations du village pour le bon déroulement de cette journée.

Au niveau de la cantine, même si l'année fut difficile elle se termine sur une note positive, le Sou a pu investir dans l'achat de tables et de chaises pour les enfants qui mangent à la cantine de l'école. Nous croyons qu'ils ont été enchantés de manger sur ce nouveau mobilier tout en couleur. N'oublions pas également la mise en place de l'atelier d'échecs, animé par Marika et Francine, qui a rencontré un vif succès tout au long de l'année

Une dernière date à retenir le **samedi 30 juin pour notre Kermesse**

Au programme : le matin spectacle des enfants

Midi : apéritif offert par le sou suivi d'un repas payant

Suivi des jeux et des animations l'après- midi



*des tables toutes en couleur*



*une partie de l'équipe*

### UNE SOIRÉE GOSPEL (Comité des fêtes)

Après le succès du vide grenier de la fête du printemps, les bénévoles du comité des fêtes de Péron vont de nouveau être sur le pont pour la traditionnelle marche du Gralet et pour la fête de la musique du 22 Juin, ils participeront aussi au Forum des associations du 15 septembre en assurant l'intendance. Le concours de belote est reconduit au 28 octobre et le 3 novembre ce sera au tour de la troupe du Quart d'heure gessien d'occuper la salle champ fontaine. La nouveauté sera l'organisation d'un concert de musique GOSPEL le 1<sup>er</sup> décembre, des cartes de réservations pour le théâtre et le Gospel seront proposés au public par les membres du comité.

Pour tout ce qui concerne le prêt ou la location du matériel, merci de vous adresser à Christian DESMARIS :

04 50 59 11 54 [mdesmaris@wanadoo.fr](mailto:mdesmaris@wanadoo.fr)

## La Jeunesse de Péron & 3<sup>ème</sup> édition de la Vogue de Logras

Toute l'équipe de la Jeunesse de Péron vous attend nombreuses et nombreux à l'occasion de la bientôt célébrissime vogue de Logras !

Au programme de ce week-end :

### **Vendredi soir (29 juin) :**

Bal

### **Samedi (30 juin) :**

Repas et Bal le soir

### **Dimanche (1<sup>er</sup> juillet):**

Grillades le midi

Défilés des chars à partir de 15h

Concert des Petits Chanteurs à la Gueule de Bois

Grillades le soir

Un grand merci à ceux qui ont participé à notre chasse au trésor. Promis l'année prochaine on commande le soleil !

Et merci également à tout ceux qui ont participé au repas du soir et au bal.

Une super soirée comme on les aime !

La Jeunesse de Péron

## PERON PÉTANQUE

L'amicale de Péron pétanque permet à tous de pratiquer la pétanque en toute convivialité tous les vendredis soirs au stade Bernard Blanc si la météo le permet...

Les entrainements ont lieu de 19h00 à 22h30, sur des parties jouées à la mêlée avec une restauration sur place.

rens : [mica.jacquier@gmail.com](mailto:mica.jacquier@gmail.com) ou [mdesmaris@wanadoo.fr](mailto:mdesmaris@wanadoo.fr)



## SPORTIFS EN HERBE DU SUD GESSIEN JUDO CLUB PERON

**Samedi 9 Juin 2012 au gymnase de l'Annaz**, notre club accueille, pour la deuxième fois consécutive, la dernière étape des **rencontres interclubs du Pays de Gex**.

Dès 9h, près de 300 jeunes judokas (de 5 à 9 ans) viendront s'y affronter et repartiront tous avec une médaille.

Vous êtes tous conviés à venir les encourager.

Tout au long de cette matinée, notre buvette sera ouverte.

Cette année encore, avec les plus grands (benjamins et minimes) nous étions présents aux compétitions départementales et de ligue.

Résultats des départementales (chacun dans sa catégorie) : 1<sup>ère</sup> Salina Oudina, 3<sup>ème</sup> Sylvain Robin, 7<sup>ème</sup> Charlély Locci.

**Fin des cours** : mercredi 13 juin et vendredi 15 juin.

Le Samedi **16 juin, à partir de 9h Salle Champ Fontaine** aura lieu une séance de remise de diplômes avec l'enregistrement des préinscriptions (document déjà remis).

**Attention !** Les inscriptions définitives, ainsi que celles des nouveaux se feront lors du forum des associations de Péron aux alentours de la rentrée scolaire (certificat médical et attestation d'assurance obligatoires).

**Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter sur [judoperon@gmail.com](mailto:judoperon@gmail.com)**

Bonnes vacances !!

## EMIPDG - Journée magique pour ses 25 ans !

Écoutons Marc LEHMANN, co-président avec Martine FERNOUX

« Samedi 17 mars 2012, la fête était belle, venant récompenser les bénévoles, professeurs et élèves de l'école de musique, qui n'ont pas compté leur temps pour préparer avec passion cet événement. Dès dix heures le matin, les élèves de grand niveau ont pu exprimer leur talent dans la salle polyvalente de Saint-Jean de Gonville, avec tous les ingrédients pour une parfaite réussite : entre autre un piano à queue et un public attentif.

L'après-midi, l'audition générale s'est poursuivie avec des musiques d'ensemble, le big band (saxophones, trompettes, trombones et percussions) sut, comme à son habitude, transmettre son énergie débordante. Mais des instruments moins connus ont également apporté leur sensibilité, tel le hautbois, sans oublier la grande classe des clarinettes.



Une partie officielle a clôturé cet après-midi en présence de M. Brulhart, Maire de Saint Jean, M. Christian Jolie adjoint à la mairie de Challex, M. Henri Pils représentant la commission culture à la CCPG, M. André Contat Président de la Fédération Musicale de l'Ain et Madame Elise Brenon représentant l'ADDIM.



Cela a été l'opportunité d'inaugurer officiellement le nouveau logo de l'EMIPG, de rappeler le soutien important des différentes communes aux activités musicales et d'affirmer le besoin de créer au sein de la CCPG, une compétence école de musique avec un budget. Cela permettrait de rassembler les forces, de soulager la tâche des bénévoles qui s'alourdit chaque jour, et surtout d'offrir la possibilité d'accéder à la musique pour une majorité de jeunes.

Point d'orgue de cette journée : le concert du soir où nous avons pu retrouver dans une salle comble deux musiciens talentueux qui sont passés par notre école : Laurent Fabre et Erik Truffaz.



Laurent, natif de Feigères, a enthousiasmé le public, avec en première partie, un répertoire classique accompagné au piano, et a poursuivi dans une musique plus variée avec le Lemans Brass Quintet. En deuxième partie le quartet d'Erik Truffaz, après avoir joué dans les plus grandes salles du monde, a accepté de se produire à Saint Jean de Gonville, « avec une prestation meilleure qu'à l'Alhambra », a soufflé Erik à l'oreille des organisateurs ! Un concert exceptionnel pour un prix exceptionnel (10

€), voilà l'esprit de l'École de Musique Intercommunale du Pays de Gex qui souhaite pouvoir offrir à tous le plaisir de la pratique musicale ! »

Et notre école de présenter cinq candidats au Diplôme de Fin d'Etudes, examen sanctionnant plus de 10 années de formation. C'est à SEYNOD (74) que nos talentueux élèves se présentaient devant le jury d'experts pour être jugés. Sûr que leurs professeurs respectifs avaient plus le trac qu'eux. Mais les résultats sont clairs et nets: 100% de réussite, avec même des mentions à la clé récompensant ainsi le travail conjoint élèves et professeurs ! Qui sont ces lauréats qui font honneur à leur école, mettant ainsi en évidence la qualité de l'enseignement dispensé?

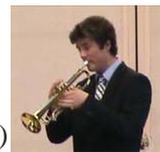
Benjamin BONNAL(trombone)  
(Péron-St Jean/Prof.: Maxime CHEVROT)



Lora LEHMANN(flûte)  
(St Genis/Prof.: Sandra Chocarro)



Erwin MOOSELMANS(cor)  
(Sergy/Prof.: Jean-Michel Vailloud)



Mattijs VOLLENBERG(trompette)  
(Péron-St Jean/Prof.: Rudy Moercant)

Brice WENGER(saxophone)  
(Péron-St Jean/Prof. : Virginie COLLET)



Tous ont droit à nos sincères félicitations et ce DFE mérité n'est pas une fin en soi, puisque les portes des études en conservatoire ou autres grandes écoles nationales leurs sont ouvertes.

Maxime COLLET



Malgré un mois d'Avril pluvieux, l'année 2012 se présente une nouvelle fois comme une année de déficit pour la recharge des eaux souterraines du Pays de Gex. La dernière décennie présente un constat globalement déficitaire par rapport aux décennies précédentes mais l'année 2012 avec des records historiques de température et de déficit pluviométrique, notamment sur Février et Mars (cf. graphique de pluviométrie ci après) risque de dépasser les niveaux de 2003, 2011... et renforcer le stress des nappes.

La pluviométrie du mois d'avril 2012 (142 mm mesurée à Cessy) a compensé le déficit du début d'année mais sans permettre de rattraper la moyenne décennale des 4 premiers mois de l'année (8% en dessous de la moyenne). Par ailleurs, la pluviométrie tardive d'Avril ne s'infiltré pas de manière aussi efficace dans les sols que les pluies de l'hiver puisque la végétation et l'évapotranspiration prélèvent une grande partie de ces précipitations.

Face à ce constat, le Comité Départemental de sécheresse animé par Monsieur le Préfet de l'Ain s'est déjà réuni le 08 mars dernier. Même si aucune mesure réglementaire n'a été arrêtée, le Comité surveille étroitement l'évolution de la situation hydrique.

Aussi, afin d'anticiper ce déficit et la mise en place d'un arrêté sécheresse dès que les seuils des ressources le rendront nécessaire, il convient d'engager une démarche d'économie d'eau. Conformément aux dispositions de l'arrêté, il convient de limiter l'arrosage pour les particuliers et les collectivités entre 9h00 et 20h00 (contre 8h00 – 20h00 l'année dernière), le remplissage des piscines de plus de 5m3, ou bassins destinés aux loisirs, veiller aux vols d'eau en rivière,....

En ce qui concerne le Pays de Gex, les investissements réalisés ces dernières années avec notamment une interconnexion entre le Lac Léman et la ressource de Pré-Bataillard devraient permettre d'alimenter sans encombre la population Gessienne.

Toutefois, certaines zones alimentées exclusivement par des sources du Jura pourraient être confrontées à une situation plus précaire, comme les communes de la vallée de la Valserine.

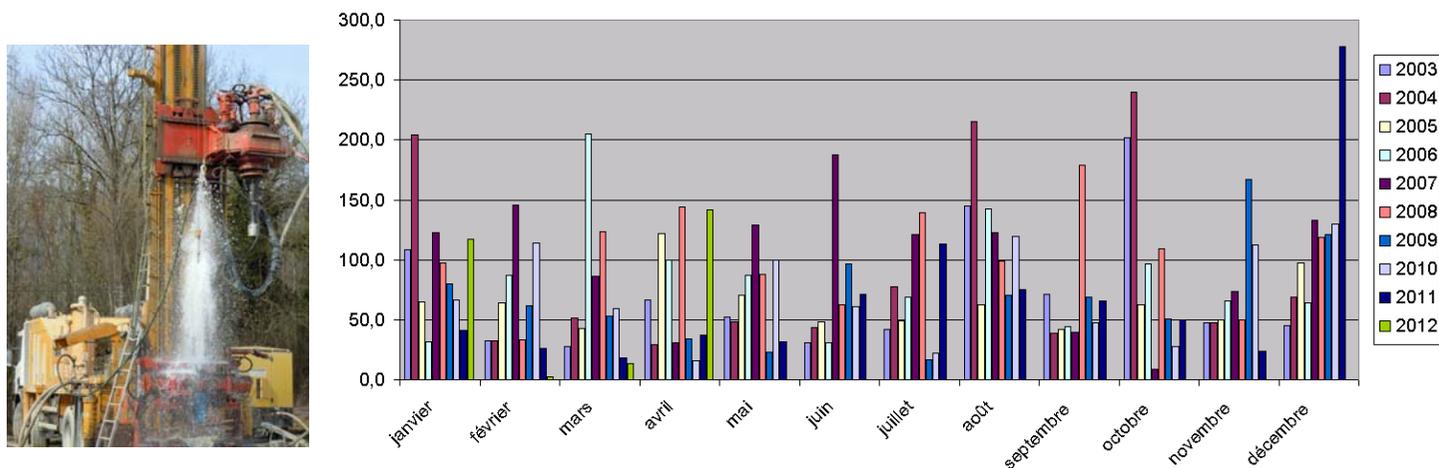
La nappe de Pré-Bataillard, soutenue par l'apport d'eau depuis le lac Léman, ne baisse plus, contrairement aux 10 dernières années. Elle est même remontée de 2 mètres depuis le début d'année grâce à la diminution des prélèvements au profit d'achat d'eau sur Suisse cet hiver. Il faudra encore des années pour lui permettre de retrouver un état proche de l'équilibre naturel, soit près de 20 mètres au dessus du niveau actuel.

Alors que le forum mondial de l'eau de Marseille vient de s'achever, il convient de rappeler que seuls les comportements « éco-citoyens » individuels et collectifs permettront ensemble de garantir une pérennité de la ressource en eau potable.

Une communication renforcée en matière de réglementation de l'eau potable et des arrêtés sécheresse sera organisée au niveau national et local notamment à partir du site internet ministériel :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Comparaison pluviométrie mensuelle à Cessy (données météo France)



Pour plus d' information [info@ccpg.fr](mailto:info@ccpg.fr)

## SERVICES

Mairie Tél : 04 50 56 31 08 Fax : 04 50 56 37 46  
SOGEDO (Eau) St-Genis 04 50 41 30 30  
SDEI (Assainissement) 0 810 396 396  
URGENCE 0 810 796 796  
E D F (Sécurité dépannage) 0 810 333 074  
G D F Gaz de France Distribution 08 10 74 74 00

France-Télécom 10 14  
Trésorerie Gex 04 50 41 51 03

ECOLE PRIMAIRE 04 50 56 37 52

COLLEGE 04 50 59 58 00  
<http://www.collegeperon.fr>

CENTRE DE LOISIRS 04 50 48 31 52  
E-mail : [centre.loisirs.peron@wanadoo.fr](mailto:centre.loisirs.peron@wanadoo.fr)

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte)  
06 88 90 10 55  
[www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre\\_loisirs.htm](http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/html/centre_loisirs.htm)

SALLE CHAMP-FONTAINE 04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE 04 50 56 41 39  
Aux heures de permanences soit :  
Le mardi de 16h30 à 18h00  
Le mercredi de 17h00 à 18h30  
Le vendredi de 16h30 à 19h00  
Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

## GESTION DES DECHETS

Ramassage du tri-sélectif : le lundi  
Ramassage des ordures ménagères : le jeudi  
Particulier :  
Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte 0 800 800 215  
Commerces et artisans :  
Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM, problème de collecte : 04 50 42 26 41  
Déchèteries : Ludovic BRUSTON 04 50 99 12 08  
Autres : Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 01

## DECHETTERIE

04 50 59 14 64

E-mail : [dechets@cc-pays-de-gex.fr](mailto:dechets@cc-pays-de-gex.fr)

-du lundi au vendredi :  
-de mars à octobre de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 18h00  
-de novembre à février : de 8h30 à 12h00  
et de 13h30 à 17h00  
-le samedi :  
-de mars à octobre : de 8h30 à 18h00  
-de novembre à février : de 8h30 à 17h00  
-tous les dimanches matin : de 9h00 à 12h00  
-fermée tous les jours fériés y compris Pâques.

ALLO ENCOMBRANTS 04 50 20 65 86

## RELAIS POSTE

Intermarché Contact 04 50 59 15 70

## A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86  
Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46  
Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27  
Pôle Emploi St-GENIS 04 50 28 24 14  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30  
Le vendredi de 8h30 à 11h30  
Centre Médico-Psychologique 04 50 42 85 47

## ADAPA : L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon  
Espace George Sand 9 rue de Gex à St-Genis Pouilly  
Téléphone 04 50 20 66 80  
Télécopie 04 50 20 60 12

## TAXI-VSL

ALEX Bellegarde 06 07 08 20 66  
04 50 48 38 06

## OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78

Fax : 04 50 59 49 54

E-mail : [otcollon@cc-pays-de-gex.fr](mailto:otcollon@cc-pays-de-gex.fr)  
[www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr](http://www.collonges.ot.cc-pays-de-gex.fr)

## OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: [Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr](mailto:Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr)

WEB: <http://www.peron.cc-pays-de-gex.fr/>

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30  
Mardi : 8h30-12h00 et 13h30-18h30  
Mercredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30  
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

## GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2012

Il vous faut composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY	22 Rue de Genève	St GENIS	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUVIER	Rue de le Mairie	CESSY	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DELORME-DURET	Arcades d'Ornex	ORNEX	04 50 40 53 86
DOREAU		VERSONNEX	04 50 41 14 13
DRAI	539 rue Aiglette Nord	GEX	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE	04 50 20 00 93
HARLINGUE	6 Chemin du Levant	FERNEY	04 50 40 68 97
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5	SEGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie	FERNEY	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE	04 50 20 00 57
MASCETTI	Route de Mategnin	PREVESSIN	04 50 28 06 79
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry	THOIRY	04 50 20 87 57
SIAUVE	Route de Lyon	ST GENIS	04 50 40 12 69
VILLARD-PETELAUD	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX	04 50 41 54 04

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

<b>MÉDIBUS</b>	Lundi	2 juillet	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
	Judi	2 août	10h30-12h30	Salle de l'Allondon (St GENIS POUILLY)
	Judi	2 août	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
	Vendredi	7 septembre	10h30-12h30	Place St Antoine (PÉRON)

### AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 65 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles **avant le 15 Août 2012.**

Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance

La Rédaction

#### URGENCES

Gendarmerie	.....17
Pompier	.....18
Samu	.....15
Urgence N°Européen	.....112

#### HOPITAUX

Ambilly	04 50 87 47 47
Saint-Julien	04 50 49 65 65
Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11
Centre anti-poisons Lyon	04 78 54 14 14
Centre grands brûlés Lyon	04 78 61 88 88
Clinique Savoie Annemasse	04 50 95 41 41

#### MEDECINS

<u>Logras</u>	
Dementhon C	04 50 56 38 10
option homéopathie	
<u>Saint-Jean de Gonville</u>	
Mogenet P.A.	04 50 56 44 21
Dr Brigitte Fleury	04 50 48 60 22
Collonges	
Maury M.H.	04 50 56 71 00

#### PEDIATRE

<u>Saint-Genis</u>	
Guy	04 50 42 20 11

#### PHARMACIES

*Voir ci-dessus*

#### Collonges

Mr et Mme Dupont	04 50 59 60 17
------------------	----------------

**Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie**

#### INFIRMIERE

<u>Collonges</u>	
Piroulet	04 50 56 71 64

#### POINT ACCUEIL SOLIDARITE (PAS)

<u>Saint-Genis</u>	04 50 42 12 65
--------------------	----------------

#### MAINTIEN A DOMICILE

04 50 41 47 12

#### CENTRE DE RADIOLOGIE

<u>Saint-Genis</u>	04 50 28 27 27
--------------------	----------------

#### SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

<u>St Genis Pouilly</u>	04 50 42 12 34
<u>Gex</u>	04 50 41 76 45

# Calendrier des fêtes

JUN 2012			
Samedi 9	COMITE DES FETES	MARCHE DU GRALET	
Dimanche 10	MAIRIE	ELECTION LEGISLATIVES	CF
Mercredi 13	DONS DU SANG	COLLECTE	CF
Vendredi 15	CENTRE DE LOISIRS	SPECTACLES PERI-SCOLAIRE	CF
Samedi 16	JUDO	REMISE DES MEDAILLES	CF
Vendredi 15	CENTRE DE LOISIRS	SPECTACLE PERI-SCOLAIRE	CF
Samedi 16	JUDO	REMISE DES MEDAILLES	CF
Dimanche 17	MAIRIE	ELECTIONS LEGISLATIVES	CF
Vendredi 22	COMITE DES FETES	FETE DE LA MUSIQUE	CF
Vendredi 29	JEUNESSE	VOGUE DE LOGRAS	Stade
Samedi 30	SOU DES ECOLES	KERMESSE	CF
Dimanche 30	JEUNESSE	VOGUE DE LOGRAS	Stade
JUILLET 2012			
Dimanche 1	JEUNESSE	VOGUE DE LOGRAS	Stade
Samedi 14	BOULES	BAL + FEUX D' ARTIFICES	CF
SEPTEMBRE 2012			
Samedi 1	FOOT	TOURNOI DES JEUNES	Stade
Vendredi 7	BILBIOTHEQUE + COS DU PERSONNEL COMMUNAL	LOTO	CF
Samedi 8	FOOT	TOURNOI DES JEUNES	Stade
Mercredi 12	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 15	COMMUNE	FORUM DES SOCIETES	CF
Mardi 18	CCAS	VOYAGE	
Samedi 29	HALTE-GARDERIE ITINERANTE	DEPOT-VENTE	CF
Dimanche 30	PAROISSE	LOTO	CF

# Calendrier des messes

Père Gilbert Dikambi Dia Mambu  
Tél.:04 50 56 30 35  
169, Rte St-Maurice Challex

JUN	Dimanche 10	10h	1 <sup>ère</sup> communion	PERON
	Dimanche 17	10h	1 <sup>ère</sup> communion	COLLONGES
	Dimanche 24	10h	Messe des familles	CHALLEX
JUILLET	Dimanche 2	10h	13 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	POUGNY
	Dimanche 8	10h	14 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	PERON
	Dimanche 15	10h	15 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	CHALLEX
	Dimanche 22	10h	16 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	COLLONGES
	Dimanche 29	10h	17 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	FARGES
AOÛT	Dimanche 5	10h	18 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	POUGNY
	Dimanche 12	10h	Fête de St-Théodule	COLLONGES
	Mercredi 15	10h	ASSOMPTION de la Vierge Marie	CHALLEX
	Mercredi 15	12h30	Messe à la croix des Frasses	Croix de Frasses (FARGES)
	Dimanche 19	10h	Fête de St-Louis	POUGNY
SEPT	Dimanche 26	10h	21 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	PERON
	Dimanche 2	10h	22 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	POUGNY
	Dimanche 9	10h	23 <sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire	PERON

UNE ERREUR MALENCONTREUSE (est-ce que cela se dit ?) A ETE FAITE LORS DES REMERCIEMENTS POUR LE CONCOURS DE BELOTE ORGANISE POUR LE TELETHON.  
CE N'EST PAS LA SOCIETE DE PETANQUE QUI S'EST DEVOUEE MAIS LA BELOTE GESSIENNE. ENCORE UN GRAND MERCI A EUX ET AVEC TOUTES MES EXCUSES.

BLANC DOMINIQUE

## Que contiennent réellement nos poubelles ?

Fin 2011, le SIDEFAGE, en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Gex, a réalisé une campagne de caractérisations des ordures ménagères, qui a pour objectif de déterminer la quantité de déchets recyclables présents dans les poubelles d'ordures ménagères.

Quatre échantillons ont été réalisés sur la tournée de collecte de la Communauté de Communes du Pays de Gex. Malgré une bonne progression depuis 2010, les résultats obtenus montrent que des progrès restent à faire :

- plus de 37% des déchets compostables sont encore présents dans les ordures ménagères
- présence de bouteilles, pots en verre et bouteilles plastiques en grande quantité.

Toutefois, une amélioration a été enregistrée par rapport à 2010 pour les cartonnettes. De plus, la quantité de déchets recyclables collectés dans les multiples conteneurs du territoire a augmenté en 2011, mais nous pouvons faire encore mieux !

## Triez, nous valorisons !

Le geste du tri permet de diminuer le volume de nos poubelles d'ordures ménagères mais aussi d'économiser les ressources en matières premières et de l'énergie.

Le verre, par exemple, est recyclable et réutilisable à l'infini. Le recyclage d'une tonne de bouteilles en verre permet de fabriquer plus de 2000 nouvelles bouteilles.

Les déchets jetés aux ordures ménagères ne sont pas triés avant d'être incinérés. Les déchets recyclables doivent donc impérativement être déposés dans les conteneurs de tri pour avoir une nouvelle vie !

### POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES PERON

*Pour connaître l'emplacement de tous les conteneurs du Pays de Gex, rendez-vous sur le site internet du SIDEFAGE*

[www.sidefage.fr](http://www.sidefage.fr)



Pour vos déchets encombrants et toxiques, les gros cartons, les déchets végétaux, les déchets électroniques et électriques... ayez le réflexe **DECHETERIE**.

#### **Déchèterie de Peron**

Lotissement du pré Muni  
04 50 59 14 64

#### **Déchèterie de Versonnex**

Route de Cessy  
04 50 42 74 74

#### **Déchèterie de Saint-Genis-Pouilly**

Chemin du moulin des ponts  
04 50 42 09 41

#### **De mars à octobre**

Lundi au vendredi : 08h30-12h00, 13h30-18h00

Samedi : 8h30-18h00

Dimanche : 9h00-12h00

#### **De novembre à février**

08h30-12h00, 13h30-17h00

8h30-17h00

9h00-12h00

*Fermée les jours fériés*



### **Le compostage, un geste supplémentaire**

Chez vous et dans votre jardin, vous produisez des déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, déchets végétaux...). Triez-les et utilisez-les pour fabriquer votre propre compost. Le transport des déchets et le recours à l'incinération seront ainsi réduits.

Pour toute question relative au compostage, vous pouvez contacter l'ambassadeur du compostage du SIDEFAGE :

***Mourad ILMAN – [compostage@sidefage.fr](mailto:compostage@sidefage.fr) – 06 77 63 93 15***



Les particuliers qui le désirent peuvent se procurer un composteur auprès de la Communauté de Communes du Pays de Gex. Renseignements au :

***0800 800 215 - <http://www.cc-pays-de-gex.fr> - [dechets@ccpg.fr](mailto:dechets@ccpg.fr)***

### **Des questions ?**

Les Ambassadeurs du tri du SIDEFAGE répondent à toutes vos questions en matière de tri, de recyclage, de compostage et de réduction des déchets.

Associations, collectivités locales, n'hésitez pas à contacter nos animateurs pour la mise en place de matériel de tri (poubelles, presse canette, gobelets réutilisables...) à l'occasion de vos manifestations.

***[Anim1@sidefage.fr](mailto:Anim1@sidefage.fr)***

***06 08 27 27 36***

***Poubelles de tri***



***Presse canettes***

De nombreuses actions de sensibilisation auprès du public ont été menées sur le territoire du Pays de Gex au cours de l'année 2011 (interventions dans les établissements scolaires, prêt de matériel de tri aux associations, présence des ambassadeurs pendant les manifestations, distribution de bacs à tri pour le papier aux différentes mairies, actions de communication en partenariat avec les bailleurs...).

Ces actions se poursuivront bien entendu en 2012 !